



COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JANVIER 2017

PRÉSENCE

L'an deux mille seize, le 27 du mois de janvier à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 20 janvier 2017, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN,, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Nicolas DESTIEUX, Marie-Josée DARRÉ, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusés : Yves-Marie CORFA.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h40

ORDRE DU JOUR

- Approbation CLECT
- PLUI
- Dissolution du CCAS de Lahas
- Point travaux salle des fêtes
- Questions diverses

APPROBATION CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées a été convoquée pour modifier les charges de voirie à la demande de deux communes : Gimont et St Martin Gimois. Ces deux communes ont demandé un transfert de charges pour deux chemins (représentant 4 km sur 431 km), qui a été validée par la commission. Il est proposé de voter pour les conclusions du rapport de la CLECT.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

PLUI

Le PLUI est un plan local d'urbanisme à l'échelle de la communauté de commune. Il faut se prononcer pour ou contre le transfert de la délivrance des documents d'urbanisme (PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale) à la 3CAG. Si 25 % des communes de l'intercommunalité, représentant 20 % de la population totale, se prononcent contre, le statu-quo perdurera pendant 3 ans. Le maire propose de se prononcer contre le transfert automatique au 27 mars 2017 du PLUI.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

DISSOLUTION DU CCAS DE LAHAS

Il est proposé de voter pour la dissolution du CCAS de Lahas, sachant qu'il a été remplacé par le CIAS et qu'il n'a plus d'existence légitime.

10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES

Le CAUE a remis son rapport sur les travaux de la salle des fêtes. Il faut effectuer la mise en accessibilité, nous profiterions de ces travaux pour effectuer un transfert de la mairie dans la salle du bas. Deux projets ont été soumis, un architecte va être consulté pour chiffrer plus précisément le montant des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil communautaire aura lieu à Lahas le 28 mars à 18h30. Nous devons prévoir le repas pour les participants (une cinquantaine de personnes). Un traiteur va être contacté.

Nous avons prévu de changer l'ordinateur de la mairie, nous attendons les derniers devis.

Un exemplaire du code électoral va être commandé.

Le chauffe-eau de la salle des fêtes a été endommagé suite au gel de ces derniers jours. Il a été ressoudé sur la partie visible de la panne, mais il reste une petite fuite. L'arrivée d'eau a été coupée, on peut s'en servir en ouvrant momentanément en ouvrant la vanne d'arrêt.

FIN DE SÉANCE 22H45
